

F... comme Humaine

Myandra Klaark

F... comme Humaine

Réflexion sur l'évidente
Dignité de la Femme

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2022
ISBN : 978-2-312-12519-0

Pour cette réflexion, merci particulier à :
Franck Valéry Karike
Béatrice Sonan Koffi Mea
À toutes celles et à tous ceux qui disent « Non »
Aux maltraitances qui donnent des frissons :
Partageons cette citation :

« La violence à l'égard des femmes est peut-être la violation des droits de l'Homme la plus honteuse et peut-être la plus répandue. »

Kofi Annan

Préface

Les femmes ont dû revendiquer durement, lutter pour obtenir pleinement la reconnaissance de leurs droits, et être comprises dans la définition de la dignité humaine.

Les droits des femmes et des filles sont des droits humains. Ils concernent tous les aspects de la vie à savoir : éducation, participation politique, bien être économique, inclusion sociale, absence de violence...

Des différentes luttes menées, une fois évoquées, que reste-il aujourd'hui au regard de la recrudescence des cas banalisés de violation de ces droits, devenus de vulgaires faits divers ?

Certes, les concepteurs avaient raison d'affirmer que les femmes avaient le droit de vivre une vie exempte de violence et de discrimination. Sur ces points, de nombreuses initiatives ont permis de briser le cycle des violences faites à la gente féminine, de lui venir en aide, de favoriser sa participation économique, une certaine égalité en droits et en dignité.

En évoquant la notion de dignité, la communauté de langue voudrait que tous nous vivions, que nous vieillissions, que nous mourrions dans la dignité. Concept parfois creux et évasif quand il s'agit de la femme. Dit ainsi, la lutte pour la reconnaissance des droits aurait-elle été d'un goût sans goût, une sorte d'espérance perdue ? La parturiente peut-elle savourer le fruit des douleurs de l'enfantement en découvrant chaque jour qu'on lui dénie la moindre jouissance du droit à l'être qu'elle a enfanté ?

Telle est la réalité qui amène l'auteure de cet essai à nous interroger sur la condition de la femme. Les siècles de lutte en faveur de la femme, lui ont-ils effectivement procuré le respect de sa dignité ?

En clair, cette dignité tant voulue, est-elle une évidence de nos jours ?

Sans faire le requiem des acquis d'une quête perpétuelle, l'auteure invite à revisiter nos « *critères de lecture humaine avec finalement un seul et vrai grand H* ».

Car comme le dit le philosophe Paul Ricœur, « quelque chose est dû à l'être humain, du seul fait qu'il est humain, et non parce que nous voulons qu'il soit autre. »

Sonan Béatrice Virgie
« Chès » épouse Koffi Mea

Introduction

Le respect de la dignité de la Femme, une évidence ? Pas si sûr... Si depuis plusieurs siècles déjà, la question de la condition de la Femme se pose avec acuité et en terme d'amélioration indiscutable, le sujet ne s'inscrit pas moins à l'ordre du jour. Si la situation et les droits de la Femme constituent aujourd'hui des thèmes majeurs au cœur même du développement humain, avec des acquis inestimables, la réalité de la nécessaire « lutte continue » en la matière demeure. L'interpellation est donc de mise, et la problématique semble devoir se poser de manière essentielle, sous un angle universaliste et humain. En effet, s'il est admis (et cela l'est), que la femme est être pleinement féminin et pleinement humain, le statut de cet Être Humain féminin peut-il être conçu, dans le principe, en dehors de fondamentaux inaliénables ?

Comment appréhender les spécificités et diversités culturelles et historiques, si elles se posent en déclinaisons contradictoires de ces fondamentaux ?

Qu'il s'agisse des sphères publiques ou de cercles privés, les discriminations, les atteintes au respect de la personne, les violences faites aux femmes dans le monde en général ou sur des aires en particulier ne reposent-elles pas, avant tout, sur le critère de lecture humaine, avec, finalement, un seul et vrai grand H ?

Droits des femmes : revue des acquis et mise en évidence des atteintes

Entre reconnaissances et sous-statuts, vibrantes célébrations et viles répudiations, l'histoire de la Femme aura été pour le moins controversée dans les sociétés et les époques.

Intéressons-nous particulièrement à notre ère contemporaine qui a tenté de réfléchir à la question de la condition de la Femme à l'échelle mondiale, avec une approche à la fois systémique et personnelle. Une réflexion vaste qui a donc pour sujet et pour destinataire toutes les femmes et chaque femme.

Quelle lecture faire des temps forts et rubriques des droits des femmes, en tant qu'aspirations humaines innées, conceptualisées, inscrites, traduites, et reconnues comme prérogatives de leur existence ?

DROITS DES FEMMES : LES ACQUIS

Il est intéressant de relever qu'il se sera écoulé plus d'un siècle de revendications et luttes diverses avant les premières « mises en pratique » de la célèbre « *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* » d'Olympe de Gouges¹. Il est tout aussi important de noter le regard résolument humain adopté dans ce « document-pionnier », qui parle de droits naturels qui échoient à la femme à la naissance, sur

1. O. De Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791 (Premier document à parler de l'égalité légale des femmes par rapport aux hommes).